



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 4 février 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Conférence de presse sur les mesures de lutte contre la Covid-19

Jeudi 4 février 2021

Seul le prononcé fait foi

Mes chers concitoyens, mesdames et messieurs,

Nous nous retrouvons comme chaque semaine pour faire un point sur la situation sanitaire de notre pays et les moyens que nous nous donnons pour réussir ensemble à y faire face.

Cette situation, vous le savez, reste particulièrement fragile.

Chaque jour, la France enregistre une moyenne de 20 000 nouvelles contaminations, de 1600 nouvelles hospitalisations et de 320 personnes décédées.

Ces chiffres, nous finissons par nous y habituer. Soyons cependant conscients qu'ils sont très élevés et se traduisent par une pression majeure – et qui ne faiblit pas – sur nos structures hospitalières.

Aujourd'hui, 6 malades sur 10 accueillis dans nos services de réanimation sont des malades de la Covid, ce qui oblige nombre de nos hôpitaux à décaler des soins moins urgents pour libérer des lits. Je veux à nouveau saluer l'engagement remarquable des soignants qui restent totalement mobilisés malgré la fatigue accumulée. J'étais encore hier à leurs côtés, avec Olivier Véran, dans un établissement d'Ile de France et je ne cesserai de me préoccuper de leur mission et de leurs conditions de travail.

Si la situation reste préoccupante, elle se distingue néanmoins de celle de beaucoup de nos voisins : nous n'avons pas connu au cours des dernières semaines de nouvelle vague épidémique d'ampleur. Nos chiffres sont certes élevés mais ils sont relativement stables. Le taux de mortalité par habitant lié au virus est, au cours de cette 2ème vague, l'un des plus bas d'Europe. La circulation du virus n'a pas sensiblement augmenté au cours des deux dernières semaines. Le taux de positivité des tests reste globalement stable.

Cela s'explique très largement par les effets de la stratégie que nous avons adoptée au cours des derniers mois, sous l'autorité du Président de la République et après l'avoir soumise au

Parlement : nous n'avons pas attendu pour prendre des mesures strictes dès la fin du mois d'octobre dernier ; nous avons fait le choix de ne pas les lever complètement quand nos chiffres se sont améliorés en fin d'année ; nous avons su nous adapter dès les premiers signes d'un début de reprise épidémique au début du mois de janvier, notamment en avançant la mesure de couvre-feu à 18 heures, d'abord dans quelques départements, puis à l'échelle nationale.

Notre stratégie a été graduée ; elle s'est adaptée en permanence à l'évolution de la situation tout en restant responsable et cohérente dans la durée. Elle nous a permis de garder encore aujourd'hui le contrôle de l'épidémie tout en préservant au mieux la vie sociale et économique de notre pays : ainsi, selon les toutes dernières estimations publiées par l'INSEE cet après-midi, le niveau d'activité s'établit aujourd'hui à 4 % sous la normale. Ce ralentissement économique est moins marqué que ce que vivent actuellement beaucoup de nos voisins soumis à la même épidémie.

Ces résultats, au-delà des mesures que nous avons prises, tiennent aussi et peut-être surtout à la grande vigilance dont chacune et chacun de vous, faites preuve au quotidien, comme ce fut le cas lors des fêtes de fin d'année qui ne se sont pas traduites par la flambée épidémique que nous pouvions craindre. Cela est riche d'enseignements. Car moins que jamais nous ne devons baisser la garde.

Nous faisons face en effet à l'apparition d'un nouveau risque : celui de la propagation des nouvelles souches du virus, que l'on appelle les « variants ».

Ces variants – dits « anglais », « sud-africains », « brésiliens » - sont beaucoup plus contagieux que le virus classique. Ils se propagent donc plus vite, touchent davantage de personnes, et peuvent conduire à des flambées épidémiques comme celles qui ont frappé nos amis britanniques, irlandais ou portugais.

Ces variants ne constituent pas une menace potentielle mais bien réelle : ils sont déjà présents sur notre territoire, et progressent en termes de diffusion. Nous le mesurons régulièrement grâce à un système de suivi que nous avons mis en place. En quelques semaines, la part des malades atteints par ces nouvelles formes du virus est passée d'environ 3,3 % le 8 janvier à 14 % aujourd'hui, selon les estimations, avec des taux encore supérieurs dans certaines régions.

C'est pourquoi, je vous l'ai dit vendredi dernier, l'émergence de ce nouveau risque nous a conduits à nous interroger sur l'opportunité de mettre en place un troisième confinement.

Le confinement, nous en connaissons en effet l'efficacité au plan sanitaire. Que ce soit au printemps dernier ou au mois de novembre, il a permis de freiner fortement l'épidémie.

Mais le confinement, nous en connaissons aussi le coût économique, social, humain et parfois même sanitaire. Nous savons tous aussi que plus le temps passe, plus les mesures de restriction se succèdent, plus leur impact est difficile à supporter. Nous mesurons tous les risques psychosociaux qui s'accumulent et auxquels il nous appartient de veiller très sérieusement.

Et puis, ayons bien conscience qu'un confinement, si on le souhaite efficace, signifierait la fermeture de beaucoup de nos commerces mais aussi potentiellement celle de nos établissements d'enseignement, à l'instar de ce qu'ont fait la plupart des pays voisins.

La France, l'Unesco vient de le reconnaître, fait partie des pays qui sont parvenus à maintenir les écoles ouvertes le plus longtemps possible depuis le début de l'épidémie. Je vous le dis, ce choix et toutes les conséquences qu'il a entraîné pour nos enfants d'abord, pour la vie

économique et sociale de la Nation ensuite, est à mettre à l'honneur de notre pays et de toute la communauté éducative à qui je veux exprimer ma reconnaissance et mon profond attachement.

C'est pourquoi, un nouveau confinement ne peut s'envisager qu'en tout dernier recours. La situation ne le justifie pas à ce jour : notre niveau d'incidence est certes élevé mais il reste encore très inférieur à ce qu'il était en octobre dernier, alors même que nous nous dépistons toujours autant.

Vous disant cela, je veux être clair : si nous y sommes contraints en cas de dégradation forte et rapide de la situation, nous n'hésiterions pas à prendre nos responsabilités. L'objectif que nous devons nous fixer, ce n'est pas de retarder cette échéance, c'est de tout mettre en œuvre pour l'éviter. J'en appelle à la mobilisation des Français. Nous devons donc tenir ensemble, nous devons donc agir ensemble. Plus que jamais. Nous avons engagé une course contre la montre avec cette épidémie, tant que la vaccination n'aura pas produit ses pleins effets, et chaque jour compte.

Et nous devons nous battre pied à pied, grâce aux armes dont nous disposons aujourd'hui.

D'abord en maintenant les mesures de restriction qui sont en vigueur. Beaucoup de secteurs font l'objet de fermetures ou de limitations et le moment n'est pas venu de les alléger.

Je sais parfaitement que ces mesures sont particulièrement difficiles à vivre pour chacune et chacun d'entre vous, et tout particulièrement pour les professionnels des secteurs qui n'ont pas pu reprendre leur activité ou encore pour les étudiants de l'enseignement supérieur. Je mesure et je partage pleinement leur désarroi et leur impatience. Car ce qu'ils veulent, ce n'est pas d'abord d'être indemnisés, c'est surtout de pouvoir travailler. Je le sais, je le comprends, mais cela n'est pas encore possible.

Car l'heure n'est pas au relâchement de nos efforts. L'heure est au respect maximal de nos règles communes. Ces règles, l'immense majorité d'entre nous les respecte mais il suffit qu'un faible nombre s'en affranchisse pour que le virus prospère sur nos petits relâchements, voire parfois sur l'attitude irresponsable de quelques-uns. Il ne s'agit pas là d'une affaire de discipline, mais tout simplement de respect des autres.

L'heure est au renforcement de nos mesures, chaque fois que cela est nécessaire, chaque fois que cela permet de réduire le risque et d'être plus efficace dans la lutte contre le virus.

C'est le sens des décisions que je vous ai annoncées vendredi dernier et qui s'appliquent depuis quelques jours.

Premièrement, la fermeture des frontières, pour empêcher les variants de pénétrer sur notre territoire. Depuis dimanche :

Les déplacements à destination ou en provenance des pays étrangers, extérieurs à l'Union européenne, sont désormais interdits, sauf motif impérieux. Pourquoi une telle mesure ? Nous devons empêcher que des personnes, porteuses d'un variant, puissent arriver en France. Et cela commence par éviter d'aller se contaminer à l'étranger. Il ne s'agit évidemment pas d'empêcher nos concitoyens qui sont aujourd'hui en déplacement à l'étranger de revenir chez eux ; il s'agit en revanche d'arrêter tous les déplacements qui ne répondent pas à une nécessité absolue. C'est notamment le cas de tous les voyages touristiques.

Pour entrer en France depuis un pays de l'Union Européenne, il faut présenter un test PCR négatif, que l'on arrive par avion, train, bateau ou par la route.

En parallèle de cette fermeture des frontières, les déplacements en direction ou provenance des territoires d'outre-mer sont également concernés par l'interdiction de tout déplacement sauf motif impérieux ; nous ne le faisons pas pour nous protéger d'un risque accru dans ces territoires car l'épidémie y circule encore très modérément ; mais au contraire pour les protéger d'un risque de contamination en provenance de la métropole ou de l'étranger, comme le montre la situation de Mayotte qui a été durement frappé par le variant sud-africain et où nous avons décidé aujourd'hui d'une mesure de confinement généralisé ;

J'ai conscience que ces restrictions sont difficiles à vivre, surtout quand il s'agit de renoncer à des projets de voyages et de déplacement. Mais c'est indispensable. Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin reviendra tout à l'heure sur les mesures que nous prenons pour assurer la mise en œuvre de nos contrôles aux frontières, ainsi que sur le renforcement de nos contrôles de manière générale.

Deuxième mesure, la fermeture des grands centres commerciaux, qui constituent des lieux de forte concentration et de brassage. Nous avons tous vu les images de ces centres commerciaux bondés, où les distances ne peuvent pas être respectées et les risques suffisamment maîtrisés. Nous avons également renforcé les jauges dans les commerces de plus de 400 mètres carrés. Nous veillerons évidemment à ce que les salariés et les propriétaires des 25 000 commerces concernés soient accompagnés sur le plan économique comme nous l'avons fait depuis le début de la crise.

Troisième mesure, le renforcement du télétravail. Il s'agit là en réalité d'un levier très puissant que nous n'utilisons pas suffisamment pour freiner l'épidémie.

Le développement du télétravail est un enjeu de fond et de long terme dont les partenaires sociaux se sont saisis dans le cadre d'un accord qu'ils ont conclu en fin d'année dernière et qu'il leur appartient de décliner progressivement dans les entreprises. Mais la crise sanitaire exige de prendre des dispositions urgentes et exceptionnelles. Télétravailler partout où c'est possible devient impératif. Or, depuis la fin de l'année, le recours au télétravail s'est réduit, ce qui est d'autant plus regrettable que beaucoup d'entreprises n'avaient pas déployé loin s'en faut, toutes les possibilités d'en faire. Il y a encore trop d'entreprises où le télétravail serait possible mais n'existe pas du tout ou à des niveaux très faibles. Les administrations publiques doivent en particulier montrer l'exemple et j'y veillerai. Elisabeth Borne reviendra dans quelques instants sur ce sujet très important.

Quatrième mesure, le recours aux tests et à un isolement strict. Il n'y a quasiment pas de grippe en ce moment. Si vous avez de la fièvre, des maux de tête, la probabilité que vous ayez la Covid est grande : au moindre doute, faites-vous tester. Nous disposons en France d'une capacité de tests parmi les plus développées et les plus accessibles de tous les pays européens. Les tests sont gratuits, disponibles à côté de chez vous, et vous aurez un résultat en moins de 24h. Aux 20 000 personnes qui sont détectées positives chaque jour, je vous le demande : isolez-vous immédiatement, ne sortez pas de chez vous pendant 7 jours, aidez l'assurance maladie à identifier les personnes avec lesquelles vous avez été en contact, acceptez la visite à domicile d'un infirmier libéral qui vous est désormais proposée et permettra de tester vos proches. A cet effet, nous allons amplifier dès la semaine prochaine le déploiement de cette stratégie tester alerter protéger.

Olivier Véran vous présentera dans quelques instants la nouvelle organisation que nous avons mise en place pour gagner encore en efficacité dans la détection du virus et remonter ses chaînes de contamination, avec une vigilance redoublée quand nous identifions des cas positifs liés aux nouveaux variants.

Cette mobilisation générale pour freiner l'épidémie, nous devons la tenir le temps nécessaire à la vaccination pour protéger suffisamment de personnes, particulièrement les plus vulnérables et les plus exposées à la maladie air produit ses meilleurs effets.

La campagne de vaccination a commencé il y a maintenant plus d'un mois. La route est encore longue mais nous avons déjà atteint et même dépassé les premiers objectifs que nous nous étions fixés : 1,5 millions de vaccinations ont été réalisées en janvier, au lieu d'un million prévu initialement.

Il est exact que d'autres pays ont démarré plus rapidement que nous. Mais cela résulte d'un choix que nous assumons. Nous avons commencé par les publics pour lesquels la mise en œuvre de la vaccination est la plus délicate et la plus longue : les résidents des EHPAD et des unités de soins de longue durée. Mais ce sont aussi les plus fragiles : plus de 23 000 sont décédés depuis le début de l'épidémie, soit près d'un tiers des décès totaux alors qu'ils ne représentent que 1 % de la population.

D'ici la fin de la semaine, tous les résidents volontaires des EHPAD auront reçu leur première injection. 70% de cette population aura franchi cette première étape décisive dans quelques jours. Et elle sera totalement protégée d'ici le début du mois de mars à l'issue des deuxièmes injections. C'est un taux d'adhésion remarquable, preuve que notre stratégie dans ces établissements était la bonne. Le temps que nous avons pris début janvier pour accompagner nos aînés vers la vaccination était important et il a porté ses fruits.

La vaccination est certes une course de vitesse, mais elle ne doit pas se faire au détriment de la qualité, de la sécurité et surtout de l'adhésion de nos concitoyens pour atteindre, pour chacune des priorités vaccinales, le pourcentage le plus élevé de personnes effectivement vaccinées.

Nous assumons à ce titre de respecter le délai de 3 à 4 semaines entre les deux injections des vaccins Pfizer et Moderna, contrairement à d'autres pays, certes peu nombreux, qui ont cherché à vacciner un maximum de personnes en décalant à plus tard le rappel dont dépend pourtant l'efficacité finale de la protection vaccinale. Nous ne ferons pas ce choix périlleux sur le plan sanitaire et qui peut coûter très cher à moyen terme.

La confiance est là : de plus en plus de Français veulent se faire vacciner, nous pouvons nous en réjouir, mais la partie n'est pas gagnée.

La campagne de vaccination suit désormais un rythme soutenu : nous avons vacciné plus de 100 000 personnes chaque jour, dont près de 70 000 en première injection.

Il s'agit d'accélérer encore en direction de trois publics particulièrement prioritaires : les plus de 75 ans, les personnes atteintes d'une pathologie grave et bien-sûr nos soignants auxquels nous devons une attention particulière car ils sont plus que les autres exposés au risque et que nous avons plus que jamais besoin d'eux pour assurer la prise en charge des malades.

La mobilisation est remarquable : professionnels de santé en ville et à l'hôpital, agents des ARS et des préfectures, collectivités territoriales, tous sont mobilisés pour relever ce défi. Dans chaque centre, il y en a aujourd'hui environ un millier en activité, une équipe s'est constituée, souvent autour du maire, dans un dialogue constant et exigeant avec les représentants de l'Etat. Je tiens ici à les remercier vivement, la campagne repose sur eux. Deux millions de rendez-vous ont d'ores-et-déjà été pris.

Pour autant, je n'ignore rien des difficultés qui ont été rencontrées. La principale d'entre elles étant liée à la déprogrammation de rendez-vous, liée à un retard de livraison de doses par les laboratoires, en dépit des commandes contractualisées par l'Union européenne.

Nous nous engageons à la plus grande transparence, centre par centre, territoire par territoire, pour donner le plus de visibilité possible au déploiement de la campagne vaccinale, mais comme les dernières semaines l'ont montré, la campagne de vaccination dépend des livraisons des laboratoires et nous oblige à nous adapter.

C'est la raison pour laquelle la France et l'Europe agissent pour sécuriser nos approvisionnements en vaccins, déployer la production sur le territoire national et prévoir les étapes ultérieures. La ministre déléguée à l'industrie, Agnès Pannier Runacher y reviendra.

Je mesure aussi parfaitement l'angoisse de toutes ces personnes âgées de plus de 75 ans qui n'ont pas encore obtenu un rendez-vous, de leur famille qui les aident dans leurs démarches, ou qui attendent impatiemment et parfois avec anxiété qu'on les appelle et qu'on leur donne des réponses.

C'est pourquoi je peux vous annoncer que nous allons ouvrir dans les prochains jours 1,7 million de rendez-vous supplémentaires pour des premières injections : 500 000 RDV fin février, qui seront ouverts à compter de demain. Et 1,2 millions de RDV sur le mois de mars, qui seront ouverts dès le milieu de la semaine prochaine. Ces nouveaux rendez-vous permettront de répondre à un grand nombre de demandes en attente, et seront suivis encore d'au moins 500 000 rendez-vous supplémentaires sur le mois de mars que nous ouvrirons progressivement d'ici là, une fois confirmées les dates définitives de livraison.

D'ici avril, nous atteindrons ainsi l'objectif fixé par le Président de la République d'avoir proposé la vaccination à toutes les personnes de plus de 75 ans volontaires ainsi qu'aux personnes de moins de 75 ans atteintes de comorbidités graves.

Par ailleurs, nous gardons pour objectif de proposer la vaccination à toutes les personnes de plus de 65 ans d'ici le mois de mai et d'avoir couvert tous les Français adultes d'ici la fin de l'été. S'agissant plus spécifiquement des personnes âgées de plus de 65 ans et présentant des comorbidités les rendant plus vulnérables à la maladie, je vous rappelle qu'elles peuvent d'ores et déjà se faire vacciner si elles ont l'une des affections ou pathologies parmi les plus graves qui figurent sur le site du ministère de la santé.

Enfin, comme vous le savez, la Haute autorité de santé a autorisé hier l'utilisation d'un nouveau vaccin en France, le vaccin AstraZeneca. Cela va nous permettre d'accélérer le rythme de vaccination. Grâce à ce nouveau vaccin, nous pourrions atteindre l'objectif de 4M de personnes ayant reçu leur première injection d'ici la fin du mois de février.

Conformément à l'avis de la HAS, ce vaccin sera utilisé pour vacciner d'abord les professionnels de santé puis les personnes de 50 à 65 ans ayant des comorbidités, enfin l'ensemble des personnes de 50 à 65 ans.

La première livraison de vaccins Astrazeneca dès la fin de cette semaine sera affectée aux établissements de santé, pour protéger les professionnels de santé, hospitaliers et de ville, qui se battent en première ligne contre le virus.

Les conditions de conservation de ce vaccin, moins complexes que les deux premiers, nous permettront de confier ensuite, d'ici la fin du mois de février, aux professionnels de santé de ville - médecins généralistes, puis pharmaciens et infirmiers - la suite de cette campagne

vaccinale. Ils ont toute notre confiance pour cela et cela nous permettra de renforcer la proximité de notre campagne.

*

Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé ;

Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur ;

Elisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion ;

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée à l'industrie ;

*

Mes chers concitoyens,

Gérer une crise sanitaire, une crise inédite, une crise qui évolue à l'image des variants, c'est forcément concilier plusieurs paramètres, plusieurs critères et rechercher le bon point d'équilibre en sachant que celui-ci évolue nécessairement au fil du temps et de l'évolution de la maladie elle-même.

Mais de tous ces critères à prendre en compte, celui que nous avons toujours privilégié, c'est le critère sanitaire, c'est la protection de votre santé. Ce critère doit être le premier et il doit le rester, même s'il nous conduit à prendre parfois des décisions impopulaires. C'est là notre responsabilité et j'entends l'assumer pleinement, comme je l'ai toujours fait. Mais en veillant toujours à bien prendre en compte aussi les conséquences de nos décisions sur toutes et celles ceux qui en subissent les effets, directement ou indirectement.

C'est le sens des décisions que nous avons prises et ajustées au cours des derniers mois et des dernières semaines pour nous mettre en capacité de maîtriser l'évolution du virus. Ces mesures ont vocation à se poursuivre.

C'est pourquoi nous avons intensifié et nous allons encore adapter les mesures d'accompagnement économique, social, psychologique en leur direction. Jamais la solidarité nationale, envers eux et plus généralement tous nos concitoyens qui sont dans la souffrance matérielle et humaine, n'a pris autant son sens. Et croyez-moi, lorsqu'on regarde ce qui se passe ailleurs, la France n'a pas à rougir. Loin s'en faut même. Bien loin en tous cas des éternelles critiques et de l'auto-flagellation à laquelle nous cédon trop souvent.

Nous avons besoin d'un effort collectif fort, de civisme, je dirais même d'une mobilisation générale pour que nous fassions reculer le virus.

Les vacances d'hiver débutent, pour certaines zones, demain soir. Nous avons choisi de ne pas limiter les déplacements entre régions. Une telle mesure aurait été justifiée si la circulation du virus était très inégale selon les régions. Ce n'est pas le cas. Pour autant, nous devons éviter tout relâchement. Comme vous l'avez fait à l'occasion des fêtes de fin d'année, je vous invite à la plus grande prudence durant ces congés, pour celles et ceux d'entre vous qui pouvez en prendre.

Vous faire tester et vous isoler au moindre doute, appliquer les gestes barrières, respecter les règles communes, plus que jamais ces bonnes pratiques quotidiennes sont au cœur du combat

contre la pandémie, surtout si nous avons la volonté commune d'éviter un nouveau confinement, c'est-à-dire de fermer nos commerces et nos écoles, surtout si nous avons la volonté commune de soulager nos soignants et nos services hospitaliers.

Nous sommes engagés depuis des mois dans un long combat, qui suppose résistance et persévérance, sens de la solidarité et des responsabilités et je sais que nous en sommes parfaitement capables. Nous l'avons prouvé ! Nous le prouverons encore.

Il faut tenir ensemble !

Je vous remercie.